



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
\\ Pays de la Loire

Assemblée Générale 2019

Rapport d'activité

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Choisir
l'intérêt
général

EDITO



Le Mouvement associatif au service de l'intérêt général.

Le Mouvement Associatif et ses réseaux souhaitent soutenir l'ensemble de la vie associative et pour ce faire ont développé fortement ces deux dernières années leur fonction de plaidoyer. Le rapport national remis en 2018 au 1er Ministre « **pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement** » en est une remarquable illustration.

Notre activité régionale 2018 s'est donc inspirée de ce rapport pour d'une part, élaborer **un projet stratégique pour les trois ans** à venir et, d'autre part, pour renforcer nos interpellations auprès des parlementaires de la Région.

Notre volonté d'**implication dans la co-construction des politiques publiques** nous amène à régulièrement débattre et proposer des actions en faveur du développement des associations. Auprès de l'Etat, ce dialogue s'est renforcé en 2018 dans le cadre du fond de développement à la vie associative ; auprès de la Région dans le cadre d'un premier rendez-vous de la vie associative à destination des dirigeants bénévoles, en novembre à l'hôtel de Région.

Depuis plusieurs mois, le mouvement des « gilets jaunes » a remis dans l'actualité le besoin de solidarité par plus de justice fiscale et sociale. Ce nouveau désir d'associativité doit permettre de **transformer l'indignation individuelle en réalisations collectives**.

C'est pourquoi, nous rappelons que les associations sont aussi le lieu favorable pour retisser de la confiance, favoriser le lien social et réinstaurer la cohésion républicaine.

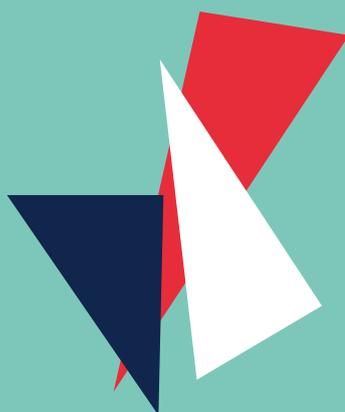
Notre démarche collective et citoyenne s'inscrit au quotidien pour répondre aux besoins des habitants dans une économie plus sociale et donc plus solidaire

Alain Forest,

Président du Mouvement associatif des Pays de la Loire

SOMMAIRE

➤ Le Mouvement associatif des Pays de la Loire	5
➤ Faire entendre la voix des associations	10
➤ Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'accompagnement	18
➤ Faire connaître et valoriser le fait associatif	23
➤ Communiquer	28



Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

➤ Les Membres	p.6
➤ Le Conseil d'administration	p.7
➤ Le Bureau	p.7
➤ La Coordination salariée	p.7
➤ La vie statutaire	p.8
➤ Les Partenaires	p.9

Les Membres

Le collège 1



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire



Comité Régional Olympique et Sportif



Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale



Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



Union Nationale des Associations de Tourisme



Union Régionale des Associations Familiales



Le collège 2



Le Conseil d'administration

est composé de deux représentants mandatés par chaque membre. Celui-ci a été renouvelé suite à l'Assemblée Générale.

MEMBRES DU CA

titulaires / suppléants

- **CRAJEP**

Alain FOREST / Dominique MOTTEAU

- **CROS**

Jacques THIOLAT / Claude GANGLOFF

- **UNAT**

Guy RAPAILLE / Véronique CROUÉ-GUELLERIN

Puis Roselyne FORTUN / Rose-Laurence PICHON

- **URAF**

Jean-Yves LE MAGUERESSE / Anne-Yvonne PETITEAU

Puis Georges DOUTEAU / Anne-Yvonne PETITEAU

- **URIOPSS**

Anne POSTIC / Christiane LEBEAU

- **CELAVAR**

Jean-Maurice DUGAST

- **La Ligue de l'Enseignement**

Gilles CAVÉ / Patrick MAURIÉRAS

Puis Florence LACAZE / Gilles CAVÉ

- **France Bénévolat**

Philippe DOUSCELIN / Michel RELANDEAU

Puis Michel RELANDEAU / Catherine MILS

- **FRAP**

Valentin BEAUVALLET / Patrick LONCHAMPT

- **La Fédération des acteurs de la Solidarité**

Jean-Pierre BRANCHEREAU / Jean-François BAHAIN

Nouveau membre en juin 2018 :

- **France Nature Environnement**

Jean-Christophe GAVALLET / Chrystophe GRELLIER

Le Bureau

est élu par le Conseil d'administration. Il a été recomposé en juin.

Sur le premier semestre le bureau était le suivant :

Le Président, Alain Forest

La Vice-Présidente, Anne Postic

Le Vice-Président, Jacques Thiolat

Le Trésorier, Dominique Motteau

Le secrétaire, Gilles Cavé

Le CA du 12 juin a élu le bureau suivant :

*Le Président
Alain Forest*

*La Vice-Présidente
Anne Postic*

*Le Trésorier
Jacques Thiolat*

*La secrétaire
Florence Lacaze*



La Coordination salariée

Alice Dupin est employée à temps plein sur le poste de coordinatrice.

La vie statutaire

L'année 2018 a été rythmée par un chantier sur notre fonctionnement interne :

5 Conseils d'administration

Le mardi 13 février
Le mardi 10 avril
Le mardi 12 juin
Le mardi 9 octobre
Le jeudi 20 décembre

5 bureaux

Le mardi 16 janvier
Le mardi 13 mars
Le mardi 3 juillet
Le mardi 4 septembre
Le jeudi 22 novembre

1 Assemblée Générale

Le mardi 15 mai



Engagé en 2017, le travail d'écriture d'un socle politique a été finalisé en 2018. L'assemblée générale a adopté à l'unanimité ce document réaffirmant notre ambition et notre objet statutaire.



STATUTS

Du Mouvement associatif Pays de la Loire

TITRE I - CREATION

Article 1er : Création - Dénomination

Les associations régionales signataires créent une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 nommée :

MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE en référence au Mouvement associatif national.

Article 2 : Siège social

Le siège social de l'association est fixé à 9 rue des olivettes à Nantes. Il pourra être transféré à tout autre endroit, en Pays de la Loire, sur simple décision du conseil d'administration.

Afin d'élargir notre représentativité et accueillir les modifications d'objet statutaire posé dans notre socle politique, le Mouvement associatif Pays de la Loire a élaboré de nouveaux statuts.

La composition des collèges a été revue et le droit de vote a été ouvert au collège n° 2, collège des membres régionaux associés.

Le Mouvement associatif Pays de la Loire s'est doté d'un **projet stratégique 2018/2020** reposant sur trois axes forts, illustré ici dans les chapitres du rapport d'activités :

- Faire entendre la voix des associations
- Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'accompagnement
- Faire connaître et valoriser le fait associatif



Conseil d'administration élargi du 9 octobre 2018, travail sur le projet stratégique

Les Partenaires

soutiennent et accompagnent nos actions.



Lors de l'Assemblée Générale 2018, le Mouvement associatif Pays de la Loire a signé officiellement une **Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la DRDJSCS**, sur trois ans.



La **charte de partenariat avec la CRESS** des Pays de la Loire a été concrétiser et signée lors de l'Assemblée générale.

Celle-ci met en avant les axes de coopérations entre nos deux structures ; à savoir

- Le dialogue civil
- La chaîne de l'accompagnement
- Le développement de l'emploi de qualité
- L'observatoire de la vie associative ligérienne
- La promotion de l'ESS en Région



Signature de la Charte de Partenariat avec M. Gilet, Vice-Président de la CRESS



Faire entendre la voix des associations

➤ La commission régionale du Fonds de Développement à la Vie Associative	p.11
➤ La Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	p.14
➤ Le Groupe vie associative de la plateforme d'observation sociale	p.15
➤ Le Groupe régional d'appui au Service Civique	p.15
➤ Le Groupe observatoire de la vie associative Ville de Nantes	p.15
➤ Le Comité de pilotage Régional du DLA	p.15
➤ Le Comité de Pilotage de la Fondation du Bénévolat -Conseil Régional	p.16
➤ Les interpellations	p.16
➤ Le Mouvement associatif national	p.17

La Commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative

En 2018, le Mouvement associatif a reconduit sa participation active au FDVA et a apporté sa contribution lors de quatre commissions consultatives régionales : le 11 et 28 juin, le 18 octobre et le 19 décembre.

Reconduction du FDVA 1 « formation des bénévoles »

Les orientations du FDVA « formation des bénévoles » 2018 ont été dans l'ensemble similaires à l'année 2017, tant sur le public visé que les thématiques prioritaires. Le Mouvement associatif Pays de la Loire a réussi à maintenir un calendrier similaire à 2017 ; sans que la mise en place du FDVA 2 ne vienne retarder le lancement de la campagne « formation des bénévoles ».



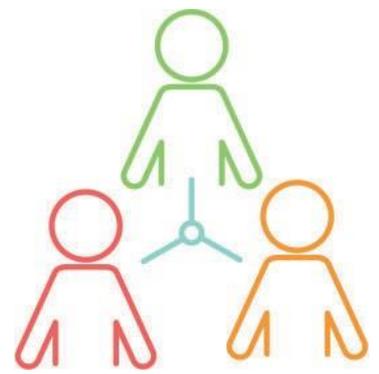
Lancement FDVA 2 « financement global ou nouveaux projets »

L'action de plaidoyer du Mouvement associatif, suite à la suppression de la réserve parlementaire a permis la réaffectation de 25 millions d'euros (représentant une partie des fonds autrefois dédiés à la réserve parlementaire) vers le Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA). En 2018, en plus du volet « formation des bénévoles », le FDVA a donc été renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. Ce fonds de l'Etat peut financer dorénavant le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, **tous secteurs confondus**.

Objectifs du dispositif

- ✓ Soutenir le fonctionnement des associations locales dans les territoires en étant au plus près des besoins et des réalités
- ✓ Permettre de développer des projets innovants qui puissent être structurants pour le tissu associatif dans un cadre régional cohérent et concerté

Le décret national de mise en place du dispositif, paru tardivement (début juin), implique Le Mouvement associatif dans la désignation des personnes qualifiées tant sur la commission régionale consultative (9 personnes en Pays de la Loire) que sur les collèges départementaux (1 personne par collège départemental). Pour cette première année de fonctionnement, le Mouvement associatif Pays de la Loire a dû recomposer les représentations dans cette instance.



➔ La liste des représentants associatifs au sein de la commission régionale consultative FDVA

- M. Beauvallet Valentin (FRAP) ;
siège également au titre de la commission régionale au collège de Vendée
- Mme Bellec Cathy (URIOPSS)
- M. Billet Adrien (Celavar) ;
siège également au titre de la commission régionale au collège de Maine-et-Loire
- M. Brancherau Jean-Pierre (Fédération des acteurs de la Solidarité)
- M. Forest Alain (Le Mouvement associatif)
- M. Hogu François (FNE) ;
siège également au titre de la commission régionale au collège de Sarthe
- Mme Lacaze Florence (Ligue de l'enseignement)
- M. Motteau Dominique (CRAJEP) ;
siège également au titre de la commission régionale au collège de Mayenne
- M. Relandeau Michel (France Bénévolat) ;
siège également au titre de la commission régionale au collège de Loire Atlantique

Positionnement en commission

Affirmation de l'**insuffisance de l'enveloppe** tant au regard du contexte économique global des associations que du nombre très important de réponses à cet appel à projets et **risque de saupoudrage** des crédits.

Volonté de **maintenir l'équité des territoires** tant sur la rédaction des appels à projet départementaux que sur le traitement des dossiers

Veille à l'**équilibre des crédits selon les secteurs associatifs** qui caractérisent le tissu global des Pays de la Loire



Enfin, en complément de la communication institutionnelle et celle de nos réseaux, le Mouvement associatif a relayé fortement la mise en place du dispositif tant dans notre communication régionale que dans des encarts de presse locale sur l'ensemble des cinq départements.

Où que vous soyez, cet été, candidatez aux appels à projets FDVA pour financer le fonctionnement ou les actions innovantes de votre association



Chiffres clés du FDVA 2018

1,2

millions d'euros de fonds accordés

72%

des associations financées ont 2 ETP au +

51%

des associations financées sont des primo-demandeurs d'une subvention auprès de l'Etat

8

fois plus de demandes que de fonds disponibles

La Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Pilotée par la Région des Pays de la Loire en collaboration avec l'Etat et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS) est le fruit de la concertation des réseaux et acteurs de terrain lancée en 2016.

Les enjeux et objectifs opérationnels de la Stratégie Régionale de l'ESS sont définis pour 5 ans pour la période 2017-2021.

Les associations représentent plus de 80% des structures de l'ESS. Elles se doivent d'être parties prenantes et force de propositions dans la mise en œuvre de cette stratégie régionale.

Le 29 novembre 2018, s'est tenue la conférence régionale de l'ESS. Ce temps fort de la SRESS se veut être le lieu de concertation pour évaluer et orienter le développement de l'ESS sur la région des Pays de la Loire. Du fait de la transversalité de l'ESS, les stratégies et politiques impliquant le secteur sont multiples et le rôle qu'y occupent les acteurs de l'ESS peu visible. Les trois porteurs de la SRESS des Pays de la Loire (Etat, CRESS et Région) ont eu à travers cette conférence 2018, l'objectif d'impliquer davantage les acteurs publics et notamment les EPCI pour la suite de sa mise en œuvre.

Le Mouvement associatif est intervenu lors d'une table ronde de la 2ème Conférence régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, le 29 novembre 2018 pour y présenter les avancées du groupe projet « valorisation et renforcement des compétences des bénévoles par la formation ».



Le rôle du Mouvement associatif dans la SRESS

- ✓ Contribution aux groupes projet
- ✓ Relais des actions auprès des réseaux associatifs
- ✓ Participation au Comité de Pilotage

Le Groupe vie associative de la plateforme d'observation sociale DRDJSCS

Le Mouvement associatif a contribué au groupe vie associative de la plateforme d'observation sociale initié par la DRDJSCS. Deux réunions ont eu lieu en 2018 (le 30 mars et 15 juin)
Le groupe travaille à l'élaboration d'un tableau de bord partagé basé sur un nombre réduit d'indicateurs clés de la vie associative régionale. Ces indicateurs devant être suivis dans la durée, la disponibilité et la fiabilité des données utilisées sont deux points essentiels.
L'objectif est donc de parvenir à un consensus entre acteurs sur les indicateurs ayant le plus de sens pour la compréhension de la dynamique de la vie associative ligérienne.

Le Groupe de Travail et Suivi – observatoire de la vie associative Ville de Nantes

En 2017, la Ville de Nantes, dans le cadre de la démarche « Agir ensemble » a mis en place un observatoire de la vie associative nantaise. La Ville souhaite mieux connaître les dynamiques associatives pour mieux agir auprès d'elles, apporter une vision objective de la réalité associative et adapter les formes de soutien proposées.
En 2018, la Ville de Nantes a engagé une étude sur les apports des associations au territoire nantais. Le Mouvement associatif a intégré le Groupe de Travail et de Suivi ad hoc pour alimenter la réflexion et suivre la démarche de mise en place d'un questionnaire, adressé à l'ensemble des associations nantaises pour recueillir des informations permettant de mettre en évidence les impacts économiques, sociaux, environnementaux et territoriaux des associations.

De plus, nous avons assisté à la première Conférence de la vie associative nantaise le Samedi 24 novembre 2018. Cette première édition a été l'occasion de présenter les résultats de l'observatoire et a fait également l'objet d'un temps de conférence et de débat autour de l'utilité sociale des associations avec la venue d'Elena Lasida, docteur en sciences sociales et économiques).

Le Groupe Régional d'Appui au Service Civique



Le Mouvement associatif a été présent, aux côtés de ses membres, à trois GRASC en 2018 (22 janvier ; 18 avril et 14 décembre). Cette instance permet de suivre les évolutions du dispositif et la part assumée des structures associatives dans l'accueil des volontaires.

Le Comité de pilotage Régional du DLA



Chiffre clé :



Des bénéficiaires ligériens sont des associations

Mouvement associatif a été présent, le 4 décembre au Comité de pilotage régional DLA. Cette instance permet de prendre connaissance du bilan consolidé des DLA 2018 et des évolutions envisagées pour 2019.

Le Comité de Pilotage de la Fondation du Bénévolat

Conseil Régional

Le Mouvement associatif a participé aux deux comités de pilotage de la Fondation du bénévolat les 16 mars et 18 mai 2018. Nous avons pu contribuer lors de ces temps à la réflexion autour des enjeux du bénévolat et des apports possibles de la fondation.

Les interpellations



Aux députés

Dans la perspective du projet de loi de finances 2019, le Mouvement associatif des Pays de la Loire s'est mobilisé pour que soit confortée et soutenue la vie associative. A travers l'envoi d'un courrier envoyé à l'ensemble des députés ligériens, le Mouvement associatif a **milité notamment pour la création d'emplois utiles socialement**, ou encore le **renforcement du Fonds de Développement de la Vie Associative**. Une note a été jointe au courrier proposant une série de pistes de financement de ces mesures ainsi que des propositions d'amendements.

Au Conseil Régional

En mars, le Mouvement associatif a signalé, son **inquiétude sur les nouvelles modalités de financements** de la Région aux structures associatives.

Ce courrier a entraîné une réponse de la Vice-Présidente mettant en avant une dérogation possible au règlement budgétaire et financier général pour les associations.

#DUTILITÉ
#CITOYENNE

Le Mouvement associatif national

En juin 2018, le Mouvement associatif national, a remis au Premier Ministre le rapport « **Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement** »

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a suivi les travaux en amont du rapport et a diffusé largement les 59 mesures issues de ce travail.

Il ne s'agit pas d'un catalogue de propositions mais d'une véritable stratégie globale pour la vie associative s'appuyant sur trois axes qui a été travaillée :

POUR UNE
POLITIQUE DE VIE
ASSOCIATIVE
AMBITIEUSE
ET LE
DÉVELOPPEMENT
D'UNE SOCIÉTÉ
DE
L'ENGAGEMENT

Axe 1 : Faire vivre les potentialités de la loi 1901

Axe 2 : Bâtir une politique de développement, de soutien et de reconnaissance de la vie associative

Axe 3 : Faciliter la mission d'intérêt général des associations

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

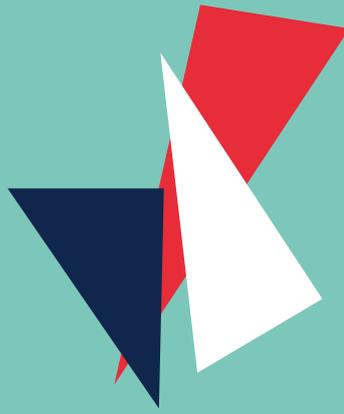
Le Mouvement associatif Pays de la Loire participe aux différents travaux et commissions, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du Mouvement associatif national.

Le Mouvement associatif Pays de la Loire siège également comme représentant des régions au Conseil d'administration national. Le binôme de représentant est Alain Forest (titulaire) et Jacques Thiolat (suppléant).

En 2018, Alain Forest a été élu au bureau national.



Conférence des régions, le 6 juin 2018, en amont de l'AG nationale



Soutenir les réseaux associatifs dans leur fonction d'accompagnement

- Portail de formation des bénévoles p.19
- Appui et participation aux démarches de nos membres p.20
- Participation aux rencontres pro d'ESSor Connect p.21
- Intervention auprès des acteurs de la MAIA p.22
- Diffusion d'outils nationaux p.22

Portail de formation des bénévoles

L'année 2018 a acté le lancement du projet d'un portail numérique de formation des bénévoles, soutenue financièrement par la Région et le FDVA 2.

Descriptif du portail :

Grace à un moteur de recherche, le bénévole pourra chercher la formation correspondant le mieux à sa situation (recherches possibles par thématique de formation, lieu, date, conditions financières...)

La plateforme sera un levier pour faire se rencontrer des univers et des personnes différentes dans le contexte positif et propice à la créativité qu'est la formation. C'est en ce sens un outil pour favoriser l'intelligence collective et l'émergence de synergie sur les territoires.

Elle recensera les formations dispensées par les associations et les partenaires publics (collectivités locales, DDCS...).

Rappel des objectifs

- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser les mutualisations et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation
- Disposer d'une cartographie régionale de l'offre de formation des bénévoles

Les fonctionnalités statistiques du portail seront travaillées afin que les recherches effectuées par les bénévoles puissent apporter une vision des besoins en formation. Des croisements pourront être effectués pour mettre ces besoins en corrélation avec les offres de formations présentes sur le portail.

Avancement du projet

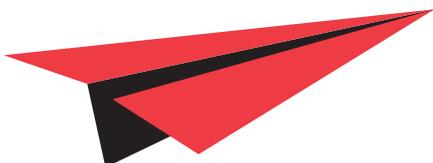
En 2018, le Mouvement associatif s'est consacré à la réalisation d'un diagnostic auprès des structures porteuses de formations de bénévoles.

Plusieurs entretiens auprès d'associations et de collectivités ont été menés pour affiner le périmètre du portail, faciliter le remplissage des offres...

Ce diagnostic a abouti à la réalisation du cahier des charges. Celui-ci a été envoyé à 8 prestataires informatiques pour une mise en concurrence. Un groupe de travail a étudié les offres et sélectionné le prestataire final.

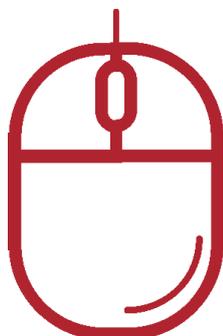
La réunion de lancement du développement de l'outil a donc eu lieu le 18 décembre.

Perspectives



Le portail doit être développé au premier trimestre 2019 pour laisser ensuite place à des tests et un premier travail de recensement de l'offre de formation au cours du second trimestre. La sortie grand public est prévue au mieux en juin 2019.

Appui et participation aux démarches de nos membres



L'acculturation des bénévoles associatifs aux enjeux du numérique étant un sujet prioritaire de notre projet stratégique 2018-2020, le Mouvement associatif s'est associé en septembre 2018 à la **Digital Week Sport** pilotée par le CROS.

Lors de cet événement, le Mouvement associatif a construit et animé, avec Solidatech, un atelier autour du numérique associatif intitulé : **Association 2.0 ou 4.0 ? Venez tester vos compétences numériques !** Ouvert à toutes associations, cet atelier a rassemblé une vingtaine de participants.



Le Mouvement associatif a participé à la restitution de l'étude "**Mobilité, transports, ruralité un enjeu de territoires**" 'Union Régionale des Associations Familiales, le mercredi 7 février à l'hôtel de Région.

Le Mouvement associatif a participé à la **table ronde sur le fait associatif** lors des **70 ans de l'URIOPSS** le 11 décembre à l'hôtel de Région.



Lancement d'un groupe d'appui sur le numérique

Suite à l'accueil des *Résolutions Numériques* en 2016, et l'organisation de temps formatifs en 2017, le Mouvement associatif s'est doté d'un groupe de travail autour des enjeux du numérique.

Celui-ci s'est réuni à trois reprises en 2018. Les échanges et travaux se sont concentrés sur :

- Le partage des enjeux et du contexte
- L'interconnaissance des actions des réseaux
- La présentation du programme de Points d'Appuis au Numérique Associatif mis en place par Helloasso
- Le dépôt d'un projet de sensibilisation aux logiciels libres via une plateforme de partage de vidéos – projet non soutenu par le FDVA 2
- Une participation de Mouvement associatif au Comité de pilotage local de l'événement *Numérique en Commun[s]*

Participation aux rencontres Pros d'ESSor Connect



Dispositif animé par la CRESS Pays de la Loire, ESSor Connect propose la mutualisation d'outils et de connaissances entre acteurs-ressources et un fonctionnement collaboratif grâce à de nombreuses rencontres.

En 2018, Le Mouvement associatif a participé concrètement à deux actions d'interconnaissance et d'animation du réseau local des accompagnateurs et financeurs de l'ESS ; les Rencontres Pros ESSor Connect à destination des acteurs-ressources régionaux :

- Le 21 juin au Mans dédié particulièrement à **l'Impact Social et l'utilité sociale**
- Le 4 octobre à La Roche-sur-Yon dédié aux **enjeux de financements**.

Sur ce deuxième temps fort, le Mouvement associatif a animé l'atelier intitulé « Orienter les porteurs de projets : comment identifier les bons financements »



La démarche ESSor Connect s'appuie sur l'outil, appelé ESSor. Ce portail internet régional vise à faciliter l'orientation et l'accès des porteurs de projets et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aux outils d'accompagnement et de financement qui peuvent répondre à leurs besoins.

Le Mouvement associatif est partenaire de la démarche initiée par la CRESS des Pays de la Loire dans la construction collective de cette base de données accessible à tous les acteurs de l'ESS : porteurs de projets, associations employées et non employées, structures d'insertion, coopératives...

➔ www.essor-paysdelaloire.org



Intervention auprès des acteurs de la MAIA

Le Mouvement associatif est intervenu auprès **des acteurs de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations de Loire Atlantique** pour présenter la SRESS et plus particulièrement les avancées du groupe n°6 autour de la formation des bénévoles

Le 13 décembre à Nantes

Diffusion d'outils nationaux

Comme à son habitude, le Mouvement associatif Pays de la Loire diffuse les outils nationaux (études, note de synthèse...) dans ses newsletters et sur son site internet.

Après l'actualité 2017 sur les contrats aidés, le Mouvement associatif Pays de la Loire a communiqué particulièrement sur :

Parcours Emploi Compétences Quels enjeux pour les associations ?

WEBINAIRE - 13 MARS - 11H/12H

- Le webinaire national autour de la mise en place du Parcours Emploi Compétences (PEC)

- Une note faisant le bilan, un an après, de l'impact sur les associations du gel des contrats aidés.



De plus, nous relayons notamment les éditions nationales du **magazine La vie associative**.



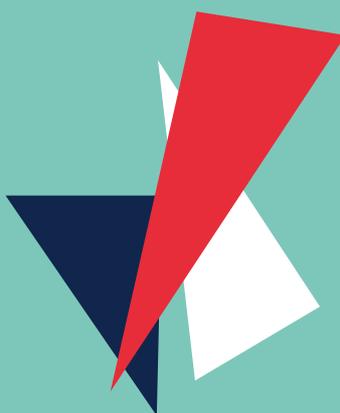
N°27 : Evaluation(s), sortir de la matrice

« Afin qu'elles demeurent en pleine maîtrise de la question, l'exercice évaluatif doit être partagé, mutualisé par l'ensemble des familles associatives »

Depuis le 25 mai 2018, les associations sont tenues d'appliquer le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a diffusé sur sa newsletter de juin, une foire aux questions spécifiquement destinée aux associations.





Faire connaître et valoriser le fait associatif

- Rendez-vous de la Vie associative du Conseil Régional p.24
- Rencontre départementale de la Vie associative en Maine et Loire p.25
- Veille sur les projets associatifs régionaux innovants p.26
- Rencontre de jeunes porteurs de projets p.27

Rendez-vous de la Vie associative du Conseil Régional

A partir du deuxième trimestre 2018, Le Mouvement associatif Pays de Loire a travaillé avec le service *Vie associative, solidarités, bénévolat et jeunesse* à l'organisation d'un forum régional associatif

Lors des comités de pilotage, le Mouvement a été force de proposition sur des intervenants potentiels, la mise en place d'ateliers et l'évaluation de la rencontre. Après trois reports de dates successifs, le rendez-vous de la vie associative s'est tenu le **10 novembre à l'hôtel de Région**.

Le rôle du Mouvement associatif lors de l'événement

- ✓ Présentations des principaux chiffres de la vie associative
- ✓ Exposé des enjeux régionaux à partir de l'enquête 2017 de *l'Opinion des Responsables Associatifs ligériens*
- ✓ Coanimation d'un atelier
- ✓ Participation à la synthèse



Les trois thématiques de travail retenues à l'issue des ateliers ont été :

1 Donner des moyens aux associations

2 Mutualisation et mise en réseau

3 Gouvernance

La notion de co-construction des politiques publiques en faveur de la vie associative a également été posée par les participants et doit être abordée de manière transversale aux travaux.

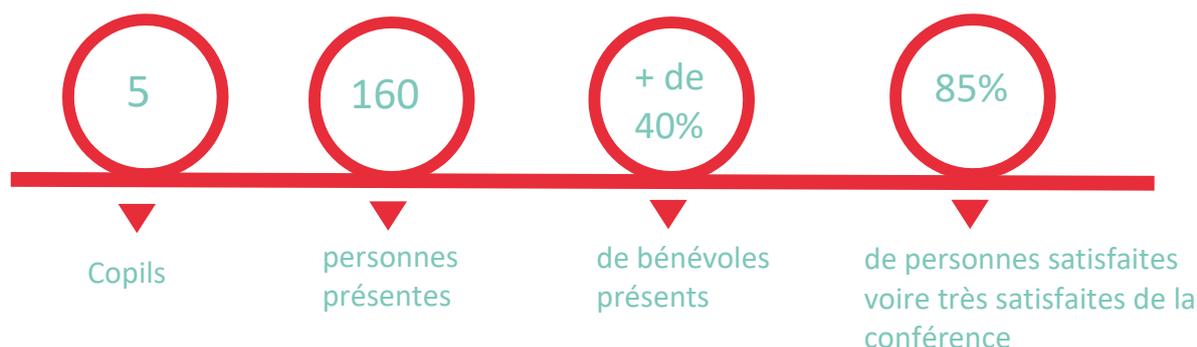


Rencontre départementale de la Vie associative en Maine et Loire

Le Mouvement associatif a été partenaire de la rencontre départementale de la vie associative de Maine et Loire dédié aux enjeux de l'engagement.



Ce temps fort s'est inscrit dans le cadre des actions programmées dans la fiche N°6 « action en faveur du monde associatif » du SDAASP Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de Maine et Loire.



L'événement a cherché à construire une représentation partagée entre association et collectivités des enjeux associatifs et à faciliter l'appropriation de ces évolutions par les associations au sein même de leur projet associatif, par le partage d'expériences positives.

Le temps fort s'est tenu le 19 octobre avec une répartition équilibrée entre associations et collectivités.



Le Mouvement associatif a coordonné et pris en charge la venue du sociologue Roger Sue. Sa conférence a eu pour titre :

« Associativité et société »

Veille sur les projets associatifs régionaux innovants

Lors du dernier trimestre 2018, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a relayé le **Prix national « Les Waldeck »**. Avec ce Prix, Le Mouvement associatif et ses partenaires ont souhaité valoriser les dynamiques associatives.



Il s'agit, en effet, de :

- Repérer, mettre en valeur et soutenir les associations engagées dans des démarches d'amélioration continues
- Favoriser la diffusion et l'essaimage des bonnes pratiques associatives
- Encourager les dynamiques associatives, marqueurs de la capacité d'innovation et de transformation des associations en leur sein

C'est un soutien à des démarches originales mises en place par les associations au niveau interne autour de **4 enjeux majeurs** : **l'emploi, l'engagement, les coopérations plurielles et les pratiques numériques**.

En 2018, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a été partenaire des Trophées des Associations de la Fondation du groupe EDF.

Le partenariat a consisté à faire connaître les Trophées et la mise en place du prix régional.



Les associations pouvaient concourir dans trois catégories : **Inclusion sociale, numérique solidaire, solidarité internationale**.

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a siégé au jury régional le 11 décembre.

En Pays de la Loire, deux associations ont été primées : Le Mouvement du Nid (72) primé pour le Prix Régional et Energie Collective (44) avec le projet « Ecole Hors les Murs » qui a remporté un prix dans la catégorie Inclusion Sociale.

Rencontre jeunes porteurs de projet

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a participé à la soirée « d'ouverture » du parcours de formation vie associative de la ville de Nantes, le mardi 23 janvier destiné aux jeunes porteurs de projet.

A cette occasion, le Mouvement associatif a rencontré des jeunes entre 18 et 32 ans qui leur ont présenté leur projet associatif. Les entretiens ont permis d'échanger avec eux sur leur projet, de les questionner, leur apporter des réseaux, des conseils.





Communiquer

➤ Le Site internet	p.29
➤ La Newsletter	p.29
➤ Le dépliant de présentation	p.29
➤ Les Réseaux sociaux	p.29

Le Site internet



Le site internet du Mouvement associatif Pays de la Loire a pour objectif de proposer toute information susceptible d'intéresser le tissu associatif régional



Utilisateurs

La Newsletter



Lettres d'infos publiées



Abonnés

Le dépliant de présentation

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a réédité son dépliant de présentation en tenant compte de la nouvelle charte graphique et en actualisant sa liste de membres. Ce document illustre également les chiffres clés de la vie associative en Pays de la Loire

Les Réseaux sociaux

Le Mouvement associatif Pays de la Loire administre une page Facebook



@paysdelaloire.lemouvementassociatif



Publications



Abonnés à la page

La publication du 18 juillet liée à la parution du FDVA 2 est celle qui a, de loin, eu le plus de succès avec

- 1500 personnes atteintes
- 40 mentions « j'aime »
- 167 interactions

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a réactivé son compte twitter au cours du deuxième semestre 2018.



@MouvementassoPdL

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF Pays de la Loire

Le Mouvement associatif Pays de la Loire

9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44 041 Nantes

02 51 86 33 12

paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-pdl.org



@paysdelaloire.lemouvementassociatif



@MouvementassoPdl

Réseaux membres du Mouvement associatif Pays de la Loire :

